

A retenir

POIS PROTEAGINEUX

Puceron vert : Réduction des pullulations. Fin de la période de risque, sauf pour les parcelles les plus tardives.

Anthraxose : Fin de la période de risque.

Oïdium : Pas de symptômes observés. Risque négligeable.

Bruches : Fin de la période de risque.

FEVEROLE

Puceron noir : Risque faible. Maintenir la vigilance pour les semis les plus tardifs.

Anthraxose : Fin de la période de risque.

Rouille : Premiers symptômes détectés. Maintenir la vigilance pour les semis les plus tardifs.

Bruches : Fin de la période de risque.

TOURNESOL

Phomopsis : Risque moyen à faible pour les variétés PS au stade limite passage tracteur (LPT) dans les situations à risque. La pluviométrie de juin sera déterminante.

POIS PROTÉAGINEUX

• Stades phénologiques et état des cultures

Les pois d'hiver semés en novembre atteignent la fin du stade limite d'avortement des graines. Les plus avancés commencent à virer au jaune.

Les pois de printemps semés fin décembre sont au stade limite d'avortement des graines. Les semis réalisés entre fin janvier et mi-février ont atteint ou dépassé le stade fin floraison.

Les cultures ont subi des dégâts de grêle plus ou moins marqués dans certains secteurs (Gers notamment).

• Puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*)

La présence de pucerons n'est plus signalée que sur une seule parcelle du réseau et à un niveau inférieur au seuil de nuisibilité.

Évaluation du risque : La période de risque élevé s'achève. Une surveillance des parcelles les plus tardives (semis de février) est encore nécessaire pour suivre l'évolution des populations.

Période de risque : De début floraison (ou un peu avant si forte pullulation) à fin de remplissage des grains.

Seuil de nuisibilité : Plus de 10 pucerons par « bouquet de tiges » (secouer sans arracher l'extrémité d'un bouquet de tiges au-dessus d'une feuille de papier et répéter 10 fois)

• Bruche du pois (*Bruchus pisorum*)

Évaluation du risque : Avec la fin de la floraison, la période à risque vis à vis des attaques de bruches est achevée.

Période de risque : A partir du stade « premières gousses 2 cm » jusqu'à fin floraison, quand la température maxi atteint 20°C pendant 2 jours consécutifs.

Seuil de nuisibilité : Présence de bruches sur la parcelle.

• Anthracnose du pois (*Mycosphaerella pinodes*)

Malgré les fortes pluies de début mai, la pression anthracnose est restée faible sur pois de printemps. Elle est un peu plus marquée en pois d'hiver avec des nécroses au bas des tiges et la présence de symptômes sur les parties inférieurs et supérieurs des plantes.

Évaluation du risque : Fin de la période à risque.

Période de risque : De début floraison à fin floraison.

Seuil de nuisibilité : Apparition des premiers symptômes à la base des tiges.

• Botrytis (*Botrytis cinerea*)

Le risque est lié aux conditions humides survenues au moment de la chute des pétales et lors de la formation des gousses. Quelques symptômes de botrytis sont observés sur une majorité des parcelles de pois d'hiver et de printemps. L'intensité des attaques reste faible à ce jour.

Évaluation du risque : Fin de la période à risque.

Période de risque : De la floraison à la formation des gousses.

Seuil de nuisibilité : Apparition des premiers symptômes.

• Oïdium (*Erysiphe pisi*)

L'oïdium est une maladie de fin de cycle qui peut attaquer les cultures de pois dans le sud-ouest, à la faveur d'un temps chaud et de conditions humides. A ce jour, aucun symptôme n'a été détecté sur le réseau de parcelles de surveillance.

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est faible pour la plupart des parcelles compte tenu des conditions climatiques peu favorables à la maladie. Nous atteignons la fin de la période de risque.

Période de risque : De la floraison à la formation des gousses.

Seuil de nuisibilité : Apparition des premiers symptômes

FÉVEROLE

• Stades phénologiques

Les féveroles d'hiver semées en novembre sont au stade formation et grossissement des gousses. Les cultures ont subi des dégâts de grêle plus ou moins marqués dans certains secteurs (Gers notamment).

• Puceron noir de la fève (*Aphis fabae*)

La présence de puceron noir reste très faible sur le réseau de parcelles.

Évaluation du risque : Risque faible à ce jour. Maintenir la surveillance pendant un dizaine de jours pour les semis les plus tardifs.

Période de risque : De début floraison à fin floraison + 15 jours.

Seuil de nuisibilité : 10% des tiges portent des "manchons" (colonies de pucerons d'au moins 1 cm).

• Anthracnose de la féverole (*Ascochyta fabae*)

Des symptômes d'anthracnose ont été décelés sur la moitié des parcelles du réseau.

Évaluation du risque : Fin de la période de risque.

Période de risque : De début floraison à fin floraison.

Seuil de nuisibilité : Apparition des premières taches.

• Rouille de la féverole (*Uromyces fabae*)

Des pustules de rouille ont été observées sur 1 parcelle sur 4 du réseau.

Évaluation du risque : La rouille est la maladie la plus fréquente et la plus nuisible sur féverole. Le risque est accru avec la remontée des températures. La surveillance doit être maintenue pendant un dizaine de jours pour les semis les plus tardifs.

Période de risque : De début floraison à fin floraison + 15 jours.

Seuil de nuisibilité : Dès l'apparition des premières pustules de rouille.

• Bruche de la féverole (*Bruchus rufimanus*)

Évaluation du risque : Avec la fin de la floraison, la période à risque vis à vis des attaques de bruches est achevée.

Période de risque : A partir du stade « premières gousses 2 cm » jusqu'à fin floraison, quand la température maxi atteint 20°C pendant 2 jours consécutifs.

Seuil de nuisibilité : Présence de bruches sur la parcelle.

TOURNESOL

• Stade phénologique et état de la culture

Les stades sont très hétérogènes aussi bien entre parcelles qu'au sein d'une même parcelle. Ils s'échelonnent de la levée pour les plus tardifs (re-semis) au stade E1 pour les plus précoces.

• Ravageurs

De nombreux dégâts liés au gibier à plume et à poil sont observés sur l'ensemble de la région. Ceux-ci vont de la destruction de quelques plantes à la nécessité de re-semier de parcelles entières.

• Phomopsis

D'après le modèle Asphodel, le seuil de 50% d'asques mûrs, à partir duquel les premières projections significatives sont possibles, a été atteint entre fin avril et fin mai selon les secteurs.

Le modèle montre que les toutes premières contaminations ont principalement eu lieu autour du 10 mai alors que les tournesols n'étaient pas au stade maximum de sensibilité (E1). Ce n'est qu'à partir du 27-30 mai que des contaminations plus en phase avec le stade de sensibilité du tournesol ont été observées sur certains secteurs. Toutefois, celles-ci seraient très limitées.

En Midi-Pyrénées, l'inoculum commence à se reconstituer depuis 2007. Les fortes attaques ponctuellement observées sur les variétés PS en situations favorables en 2009 montrent que l'inoculum est bien présent et nous impose de rester vigilants.

Évaluation du risque : Actuellement, le modèle indique un risque moyen à faible. Celui-ci concerne les variétés PS au stade limite passage tracteur (LPT) en sols profonds ou moyennement profonds avec au moins un des caractères suivants :

- semis avant le 15/04,
- ou peuplement de plus de 60 000 plantes/ha,
- ou reliquats azotés élevés avant semis.

Les pluies prévues dans le courant de la semaine prochaine (si elles se confirment) pourraient entraîner des contaminations significatives dans ces situations.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé :

- pour la partie **protéagineux** par l'animateur filière protéagineux d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base des observations réalisées par la FNAMS, Chambres d'Agriculture d'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn, Arterris, Arvalis – institut du végétal, Esca.
- pour la partie **tournesol** par l'animateur filière oléagineux du CETIOM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.